

## Grêle des 13 et 14 mai 2023

Fiche de recensement des dégâts et des pertes

A retourner par mail à : v.leroux@bouches-du-rhone.chambagri.fr

Ce document ne constitue pas une demande d'indemnisation des pertes. Il permet de réaliser un recensement des exploitations ayant subi des pertes de récolte à la suite des orages de grêle des 13 et 14 mai 2023.

EXPLOITATION						
NOM Prénom :						
Raison sociale si société :						
N° de portable :		Email :				
Adresse :						
SAU totale de l'exploitation				ha		
PRODUCTIONS ET SURFACES DE L'EXPLOITATION						
Fruits	ha	Vignes (raisin de cuve)		ha		
Oliviers et amandiers	ha	Vignes (raisin de table	)	ha		
Maraichage plein air	ha	Grandes cultures		ha		
Maraichage sous abris	ha	Cultures fourragères		ha		
PAPAM	ha	Autres (précisez)		ha		
GRELE DES 13 ET 14 MAI 2023						
Commune(s) du sinistre :						
Avez-vous une assurance récolte ?	•		□ oui	□NON		

Cultures sinistrées	Surface totale de la culture	Surface sinistrée	% de perte sur la surface sinistrée
	ha	ha	%

Commentaires, remarques :	

Questionnaire rempli le :..... Signature :

Les informations recueillies font l'objet d'un traitement informatique destiné à recenser et évaluer les dégâts occasionnés par le gel. Conformément à la loi « informatique et libertés » du 6 janvier 1978 modifiée en 2004, vous bénéficiez d'un droit d'accès et de rectification aux informations qui vous concernent, que vous pouvez exercer en vous adressant à la Chambre d'Agriculture des Bouches-du-Rhône. Vous pouvez également, pour des motifs légitimes, vous opposer au traitement des données vous concernant.